COMMUNIQUÉ

Dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2027-2028-2029 pour la municipalité de L'Ange-Gardien (82005)

Ce nouveau rôle d'évaluation sera effectif le 1er janvier 2027, pour une période de trois ans (2027-2028-2029).

Les nouvelles valeurs sont déterminées en fonction du marché au 1er juillet 2025.

Voici un aperçu général des augmentations moyennes des valeurs imposables par catégorie d'immeuble.

Immeubles imposables	L'Ange-Gardien
Tous types d'immeubles	7.4 %
Terrains vacants	19.4 %
Résidences unifamiliales / Chalets	5 %
Valeur médiane unifamiliale	580 000 $

Vous pouvez consulter le nouveau rôle d'évaluation sur notre site web.

Votre service d'évaluation est disponible pour répondre à toutes demandes d'informations concernant ce nouveau rôle.

Vous trouverez la procédure prévue à cette fin sur notre site web.

Votre service d'évaluation foncière